

Les militaires camerounais incriminés dans ces exécutions sommaires ont avoué leurs crimes.

En effet, ces faits qui remontent en avril 2015 avaient été mis sur la place publique en juillet 2018. L'on pouvait alors voir clairement dans une vidéo devenue virale des hommes en tenues exécutés froidement 2 femmes et leurs enfants, accusés d'être des jihadistes de Boko Haram.

Après avoir premièrement attribué ces actes effroyables à l'armée malienne, l'on se souvient, le gouvernement va demander par la suite l'ouverture d'une enquête qui, aboutira à l'interpellation de 4 militaires de l'armée camerounaise.

11 mois plus tard, le journal Kalara, spécialisé dans les affaires judiciaires, rapporte dans son édition de ce lundi 17 juin 2019 que, les 4 militaires directement impliqués dans les faits exposés par la vidéo, disent avoir agi sur les ordres de leur hiérarchie et surtout la pression des populations.

Ces militaires, selon le journal, déclarent avoir rendu compte à leur commandant à travers cette vidéo comme preuve de l'exécution de son ordre. Mais, le commandant lui clame avec contradiction son innocence, et dit avoir laissé le sort de ces personnes aux mains des populations qui voulaient absolument leur mort. Bien plus, l'officier supérieur accuse ses éléments d'avoir de leur propre gré, décidé d'aller fusiller les victimes, en dénonçant leur indiscipline. L'enquête suit son cours au tribunal militaire de Yaoundé.

Rappelons que cette scène particulièrement choquante avait suscité une véritable indignation. Amnesty International avait été l'une des première ONG à affirmer avoir des « preuves crédibles » que les hommes armés exécutant les civils dans cette vidéo étaient des militaires camerounais.

Les Etats-Unis, eux, avaient demandé une enquête « totale et transparente » sur l'exécution de ces deux femmes et leurs deux enfants, et de publier les résultats.

L'armée camerounaise est régulièrement accusée par des ONG de perpétrer des exactions contre des personnes soupçonnées d'appartenir au groupe Boko Haram, ce qu'elle a toujours nié.